

Ça vaut le détour

Le Lac du Gast

À la suite de la sécheresse de 1976 et afin de réguler le cours de la Sienne, le barrage du Gast est construit en 1987. Cette réserve d'eau potable, située à 2 km de la source de la Sienne, s'étend sur 66 hectares. Environ 16.000 m³



d'eau sont prélevés tous les jours pour répondre à la demande en eau potable en aval du barrage.

La Réserve Ornithologique du Lac du Gast

Gérée par le Groupe Ornithologique Normand, la réserve ornithologique de 4 hectares présente un intérêt remarquable grâce à de nombreuses espèces humides : grèbe huppé,



grèbe castagneux, canard colvert, foulque macroule, petit gravelot ou encore le bruant des roseaux. Trois observatoires ont été installés en bordure du lac pour mieux admirer ces oiseaux sans les déranger. Le site héberge de nombreuses espèces de petits échassiers et de canards en dehors de la saison de reproduction.

La Chapelle de l'Ermitage

(Ouverture sur demande à la mairie) Sur l'emplacement d'un oratoire du XIIe siècle, cette chapelle fut édifiée au XVIe siècle au coeur de la forêt. Blottie dans une haie d'arbustes, une croix du XIIIe siècle serait la plus ancienne



de la région. Lieu ouvert à tous, le Monastère accueille depuis 1984 une communauté de Soeurs Carmélites.

Pour + d'infos

OFFICE DE TOURISME

Numéros utiles

En cas d'urgence

112 | secours à partir d'un portable



flashcode







Pays de Vire | Collines de Normandie

Le lac du Gast



















Météo

32 50



Calvados Attractivité 8 rue Renoir 14054 Caen cedex 4 Tél. +33 (0)2 31 27 90 30 tourisme@calvados.fr

www.calvados-tourisme.com





Départ de Le Gast

(commune nouvelle de Noues de Sienne)

Balisage

bonne direction

changement de direction













Pas à pas

Départ du parking du barrage du Lac du Gast, prendre l chemin qui longe le lac vers la droite.

Monter ensuite le chemin à droite qui pénètre en sous bois.

À l'extrémité de ce dernier, prendre la route à gauche, au hameau la Clos.



Au carrefour, bifurquer à gauche sur la route qui longe le lac (2 accès sur la gauche vous permettent

d'atteindre des observatoires à oiseaux). Après le hameau de *la Forge*, pénétrer dans la forêt, puis dans un virage à droite, tourner à gauche. Après avoir bifurqué à droite, le chemin, agrémenté de panneaux explicatifs de la faune et de la flore, traverse un ruisseau.

Juste après le cours d'eau, prendre le chemin qui va à

gauche puis laisser ensuite un chemin à droite. Au croisement suivant, vous avez la possibilité de rejoindre par la gauche un observatoire ornithologique. Continuer sur le sentier forestier et au croisement de chemins suivant, prendre en face et



continuer toujours tout droit pour atteindre l'aire de stationnement de la Chapelle de l'Ermitage.

Ici, tourner à gauche en continuant le sentier pendant 400 mètres, puis obliquer à gauche au croisement suivant.

Continuer toujours tout droit sur la large piste forestière sur environ 1 km. À la sortie de la forêt, passer sur le pont de *la Sienne* et rejoindre le point de départ en zigzaguant à travers le verger conservatoire.



